

COMMUNE DE VALLERY

SEANCE DU LUNDI 25 MAI 2020

Le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 20 mai 2020 adressée par le Maire sortant, Monsieur Jean-Pierre ALLEMAND.

Etaient présents : Annie AMBERMONT, Robert BERTEIGNE, Sandra BOUCHOUX, Jean-François CHABOLLE, Philippe CLATOT, Joëlle DEBRAINE, Michel DENIS, Maryse GONCALVEZ, Bruno GRÉGOIRE, Christophe JACOTOT, Émilie LACOTTE, Denis LARDENAI, Jean-Pierre MOËNNE-LOCCOZ, Jean-Claude MONTEIRO, Karine PENIN, conseillers municipaux.

Monsieur Jean-Pierre ALLEMAND, Maire sortant ouvre la séance du Conseil Municipal. Il rappelle que l'élection municipale du 15 mars 2020 a abouti au renouvellement de l'intégralité du Conseil Municipal, Il appartient au Maire sortant de procéder à l'installation de la nouvelle assemblée.

Auparavant, je vous donne lecture des résultats du scrutin du 15 mars 2020 :

Inscrits	: 393
Votants	: 229
Nuls et blancs	: 6
Exprimés	: 223

Ont obtenu :

Monsieur Christophe JACOTOT	:	180 voix
Madame Maryse GONCALVEZ	:	179 voix
Monsieur Bruno GRÉGOIRE	:	174 voix
Madame Émilie LACOTTE	:	172 voix
Madame Sandra BOUCHOUX	:	171 voix
Monsieur Michel DENIS	:	170 voix
Monsieur Jean-Claude MONTEIRO	:	168 voix
Monsieur Denis LARDENAI	:	167 voix
Monsieur Jean-Pierre MOËNNE-LOCCOZ	:	167 voix
Monsieur Philippe CLATOT	:	156 voix
Madame Joëlle DEBRAINE	:	155 voix
Madame Karine PENIN	:	155 voix
Monsieur Robert BERTEIGNE	:	145 voix
Madame Annie AMBERMONT	:	137 voix
Monsieur Jean-François CHABOLLE	:	137 voix

Par conséquent, je déclare le Conseil Municipal élu le 15 mars 2020 installé dans ses fonctions.

Conformément à l'ordre du jour qui a été adressé. Il cède la présidence de séance à Madame Annie AMBERMONT, doyenne d'âge de l'assemblée afin qu'il soit procédé à l'élection du Maire.

Madame Annie AMBERMONT prend la présidence et informe la nouvelle assemblée qu'en application de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal est appelé à désigner le secrétaire de cette séance.

Madame Émilie LACOTTE est désignée secrétaire de séance.

1 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Election de l'exécutif

Délibération n° 2020/05/5.1

Election du Maire

Madame Annie AMBERMONT vérifie que le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut normalement délibérer.

Elle rappelle pour les uns ou informe les autres qu'en application des articles L 2121-4 et L 2122-7 du CGCT

« Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu »

Par ailleurs, il y a lieu de constituer un bureau comprenant deux assesseurs pour assurer la bonne organisation du scrutin.

1^{er} assesseur Jean-Claude MONTEIRO

2^{ème} assesseur Karine PENIN.

Candidat déclaré : Jean-François CHABOLLE

1^{er} tour de scrutin

Dépouillement :

Nombre de votants	: 15
Nombre de suffrages blancs et nuls	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 15
Majorité absolue	: 08
Suffrages obtenus	: 15

Monsieur **Jean-François CHABOLLE** est proclamé au 1^{er} tour de scrutin Maire de la Commune de VALLERY et est immédiatement installé.

Délibération n° 2020/06/5.1

Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire rappelle au préalable qu'en application des articles L 2122-1 et L 2122-2 du CGCT le conseil municipal doit déterminer le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur, soit 4 pour la Commune.

Monsieur le Maire propose la création de 2 postes d'adjoints.

Madame Maryse GONCALVEZ propose la création de 3 postes d'adjoints ; En effet, elle explique que la charge de travail est importante et demande beaucoup de

disponibilité. Elle demande également qu'ils soient rémunérés ainsi que le Maire sur la strate des Communes de moins de 500 habitants.

Après discussion, le Conseil Municipal :

- DECIDE la création de 2 postes d'adjoints à 14 voix POUR et 1 voix CONTRE

Délibération n° 2020/07/5.1

Election des Adjoint

- **Vote du 1^{er} adjoint**

Candidat déclaré : Annie AMBERMONT

Dépouillement :

Votants	: 15
Blancs et nuls	: 1
Nombre de suffrages exprimés	: 14
Majorité absolue	: 08
Suffrages obtenus	: 12

Madame **Annie AMBERMONT** est proclamée au 1^{er} tour de scrutin 1^{ère} adjointe au Maire de Vallery.

- **Vote du 2^{ème} adjoint**

Candidat déclaré : Denis LARDENAI

Dépouillement :

Nombre de votants	: 15
Nombre de suffrages blancs et nuls	: 1
Nombre de suffrages exprimés	: 14
Majorité absolue	: 08
Suffrages obtenus	: 14

Monsieur **Denis LARDENAI** est proclamé au 1^{er} tour de scrutin 2^{ème} adjoint au Maire de Vallery.

Monsieur le Maire donne lecture du tableau officiel.

Monsieur Jean-François CHABOLLE	:	Maire
Madame Annie AMBERMONT	:	1 ^{ère} adjointe
Monsieur Denis LARDENAI	:	2 ^{ème} adjoint
Monsieur Christophe JACOTOT	:	Conseiller municipal
Madame Maryse GONCALVEZ	:	/
Monsieur Bruno GRÉGOIRE	:	/
Madame Émilie LACOTTE	:	/
Madame Sandra BOUCHOUX	:	/
Monsieur Michel DENIS	:	/
Monsieur Jean-Claude MONTEIRO	:	/
Monsieur Jean-Pierre MOËNNE-LOCCOZ	:	/
Monsieur Philippe CLATOT	:	/
Madame Joëlle DEBRAINE	:	/
Madame Karine PENIN	:	/
Monsieur Robert BERTEIGNE	:	/

Délibération n° 2020/07/4.5
Régime indemnitaire des élus

Monsieur le Maire propose de fixer le régime d'indemnités de fonction du Maire et des adjoints sur la base d'une commune de plus de 500 habitants avec une majoration pour le Maire : 65 % du montant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à 14 voix POUR et 1 voix CONTRE :

- de fixer le montant des indemnités des élus sur la base d'une commune de 500 à 999 habitants , à savoir :

Taux maximal en pourcentage 40.3 % de l'indice 1027 d'une commune de 500 à 999 habitants (1567.43 €) majoré à 65 % (940.45 €) pour le Maire.

Maire : 65 % de 1567.43 € = **940.45 € mensuel**

Taux maximal en pourcentage (10.7 %) de l'indice 1027, conformément au barème fixé par les articles L. 2123-23 et L.2123-24 du code général des collectivités territoriales :

1^{er} et 2^{ème} adjoints : **416.17 €/mensuel**

- Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6531 du budget communal

Délibération n° 2020/08/5.3

Désignation des délégués (syndicats, conseil d'administration, Intercommunalité)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de désigner les différents délégués au sein des divers syndicats et à la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne.

Annexe 1

Établissement des diverses commissions communales

Annexe 2

COMMISSIONS ORGANISMES EXTERIEURS – 2020

INTITULE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
COM-COM	Jean-François CHABOLLE Annie AMBERMONT	Michel DENIS Christophe JACOTOT
SIVOM	Jean-François CHABOLLE Annie AMBERMONT Denis LARDENAIS	Joëlle DEBRAINE Robert BERTEIGNE Michel DENIS
SIVOS	Philippe CLATOT Jean-François CHABOLLE Annie AMBERMONT	Sandra BOUCHOUX Jean-Claude MONTEIRO Jean-Pierre MOËNNE- LOCCOZ
Syndicat Départemental d’Energie 89	Denis LARDENAIS	Sandra BOUCHOUX
SIVU Multi Accueil	Annie AMBERMONT	Jean-Claude MONTEIRO
GIDON (ragondins)	Denis LARDENAIS	Bruno GRÉGOIRE
SIVU de la Fourrière (chiens-chats)	Jean-François CHABOLLE	Joëlle DEBRAINE
EPAGE Bassin de l’Orvanne	Jean-Pierre MOËNNE- LOCCOZ	Michel DENIS
Correspondant Défense	Denis LARDENAIS	/
CNIL	Denis LARDENAIS	/
UNA Aide à domicile	Joëlle DEBRAINE	Annie AMBERMONT

COMMISSIONS COMMUNALES

Intitulé	Noms des délégués
FINANCES – BUDGET Préparation, présentation et discussions	Le Conseil Municipal + Elisabeth FOURDONNIER
TRAVAUX Bâtiments-voirie-réseaux-lagune-cimetière	Animateur : Denis LARDENAI Bruno GREGOIRE, Michel DENIS, Jean- Claude MONTEIRO
ILLUMINATIONS NOËL	Denis LARDENAI Bruno GRÉGOIRE
SECURITE Tranquillité publique Sécurité routière	Animateur : Denis LARDENAI Bruno GRÉGOIRE, Sandra BOUCHOUX, Jean-Claude MONTEIRO
SIVOS-AFFAIRES SCOLAIRES Périscolaire-petite enfance-jeunesse	Animateur : Philippe CLATOT Sandra BOUCHOUX, Jean-Claude MONTEIRO, Jean-Pierre MOËNNE-LOCCOZ
RESSOURCES HUMAINES Entretien annuel -notation	Animateur : Jean-François CHABOLLE Denis LARDENAI, Joëlle DEBRAINE, Robert BERTEIGNE
FETES ET CEREMONIES 8 mai – 11 novembre-Journée du patrimoine- Noël des enfants Vœux du Maire Feux de la Saint Jean Relations avec le comité des fêtes	Animatrice : Annie AMBERMONT Responsable salle des fêtes : Annie AMBERMONT Karine PENIN, Robert BERTEIGNE, Christophe JACOTOT Animateur feu St Jean : Bruno GRÉGOIRE
COMMUNICATION Site – adresses mail - journal	Animatrice : Emilie LACOTTE Karine PENIN, Annie AMBERMONT + Pauline DUTERTRE
PLUi-URBANISME	Animateur : Bruno GRÉGOIRE Annie AMBERMONT Jean-Pierre MOËNNE-LOCCOZ, Denis LARDENAI
CCAS 4 conseillers municipaux + le Maire 4 membres extérieurs	Présidente : Joëlle DEBRAINE Maryse GONCALVEZ, Robert BERTEIGNE, Annie AMBERMONT, Jean-François CHABOLLE
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Titulaires : Jean-François CHABOLLE, Denis LARDENAI, Bruno GRÉGOIRE, Jean-Claude MONTEIRO Suppléants : Michel DENIS, Christophe JACOTOT, Annie AMBERMONT, Philippe CLATOT
S.I. DE GENDARMERIE	Bruno GRÉGOIRE, Denis LARDENAI
CPI – CONSEIL CONSULTATION	Bruno GRÉGOIRE, Christophe JACOTOT, Jean-François CHABOLLE + pompiers du CPI de Vallery

